

APPEL NATIONAL AUX DONS

**2 000 ARBRES REPLANTÉS : LE NOUVEL OBJECTIF DE VNF POUR
L'HIVER 2020-2021**



 LE CANAL DU MIDI,
C'EST MON HISTOIRE AUSSI

**Derrière ce magnifique paysage,
un terrible fléau menace ses platanes...**

**LE CANAL DU MIDI
A BESOIN DE VOUS !**

Mobilisez-vous pour permettre la replantation de
2 000 nouveaux arbres en 2021 en faisant un don sur
replantonslecanaldumidi.fr



Patrimoine naturel et architectural inestimable, le canal du Midi traverse nos régions et nos vies depuis plus de trois siècles. Malheureusement, depuis plusieurs années le site est confronté à une maladie qui met en péril sa majestueuse voûte arborée. Le chancre coloré, un champignon microscopique, décime peu à peu les platanes qui bordent le cours d'eau. La Mission Mécénat de VNF attire une nouvelle fois l'attention des amoureux du canal du Midi et du patrimoine français et lance un appel national aux dons, avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres durant l'hiver 2020-2021.

UN PATRIMOINE VÉGÉTAL MENACÉ

Long de plus de **240 kilomètres**, le canal du Midi est bordé par environ **190 000 arbres** constituant sa célèbre voûte arborée. Chênes, ormes, ou encore pins parasols sont présents sur les berges mais le platane reste l'essence dominante. **Des platanes** aujourd'hui menacés par le **chancre coloré**, une maladie provoquée par un champignon microscopique, qui **se propage et détruit peu à peu ce patrimoine végétal** tant apprécié des riverains et voyageurs. Aucun remède n'existe à ce jour, la seule solution est **d'abattre les arbres malades**. Pour endiguer la propagation de l'épidémie, **26 000 arbres** ont déjà été abattus.

Depuis **bientôt 10 ans**, grâce aux **nombreux dons et à la générosité des particuliers et des entreprises** mais aussi grâce aux **investissements portés par l'état et les collectivités territoriales** plus de **12 000 arbres** ont été replantés, **32 km** de berges ont été **renovées** et près de **900 nichoirs** ont été installés.

Plus de **16 100 platanes** sont encore en danger et de nouveaux **foyers de contamination** sont détectés chaque année.

UN APPEL AUX DONS POUR PROTÉGER LE CANAL DU MIDI

Construit par **Pierre-Paul Riquet** il y a plus de 350 ans, ce trésor architectural traverse les régions et les siècles. Inscrit au **patrimoine mondial de l'UNESCO en 1996**, le canal du Midi, qui relie Toulouse à la mer Méditerranée, abrite également un patrimoine végétal garant de **l'équilibre de la biodiversité locale**. Chaque année, des **milliers de visiteurs** viennent découvrir le cours d'eau et ses **350 ouvrages d'art**.

Pour protéger le canal du Midi, la replantation des arbres est une nécessité. Depuis sa création, la **Mission Mécénat de VNF a récolté 7 millions d'euros** qui ont permis de financer une partie du vaste projet de replantation. **3000 € par arbre sont nécessaires** et comprennent l'abattage, la replantation d'une nouvelle essence, la rénovation des berges, la pose de nichoir et l'entretien de l'arbre pendant 3 ans.

Aujourd'hui, la Mission Mécénat de VNF lance un **nouvel appel national aux dons et l'établissement s'est fixé comme objectif la replantation de 2000 arbres durant l'hiver 2020-2021**.

UNE MOBILISATION DES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS INDISPENSABLE

Chaque année, **depuis la création de la Mission Mécénat de VNF fin 2013**, de plus en plus de sociétés et de particuliers s'engagent pour la replantation du canal du Midi, véritable lien qui unit toute l'Occitanie. Leur soutien à la sauvegarde de ce patrimoine régional reflète leur **attachement profond à un territoire** et à la **préservation de l'environnement** ainsi qu'une volonté sans failles de **transmettre ce bien inestimable aux générations futures**.

« Hélas, la crise sanitaire mondiale que nous connaissons et la crise économique qui se profile entraînent un certain recul des dons et nous devons redoubler d'inventivité et de créativité pour mettre en place des partenariats originaux et solidaires, en l'absence notamment de la possibilité d'organiser des événements de collecte en présentiel. » déclare Laurent Adnet, chef



de la Mission Mécénat de VNF. « Depuis la création de la Mission Mécénat nous comptabilisons 14 000 donateurs individuels. En 2020, 61 entreprises se sont mobilisées aux côtés de la Mission Mécénat de VNF pour la sauvegarde de ce patrimoine historique et de la biodiversité locale. Un total de 7 millions de dons a déjà été collecté depuis 7 ans. Merci à eux d'être aux côtés de Voies navigables de France pour la protection du patrimoine fluvial français. »

© Fabrice Meuwissen

Les 61 entreprises mécènes :

3 J Technologies, AAA Ateliers d'Architectes Associés, Agence Numéro Z, Angelotti, Association Cœur du Languedoc, Banque Courtois, Biotope, BRL, Caisse d'épargne Midi-Pyrénées, Cap Pays Cathare, Caussat Espaces Verts, Chœur de Chambre les Eléments, CIC Sud Ouest, CLS, Coca-Cola European Partners, Fondation Crédit Agricole Toulouse 31, Dalkia, Diadom, Dodin Campenon Bernard, Dynamique Environnement, Editions Privat, Eurobiomass (Thilleon), Eurocape New Energy, Fondation Groupe EDF, EIFFAGE, Fondation ENGIE, Hebdos Com, Holtzinger, Hotel Palladia, HTM, Agence Inconito, JLV architecte, La Poste, Languedoc Isolation, Legendre Immobilier, Les Bateaux du Soleil, Les Celliers Jean d'Alibert, Les Domaines Robert Vic, Liebherr Aerospace, Locaboat, Lorigeril, LP Promotion, Marcel Travel Posters, M3 Systems, M4I, le Mas des Canelles, Marignan, MECANO ID, MGEN, Nailloux Outlet Village, Parfums Berdoues, Patrimoine SA Languedocienne, Pierre Fabre SA, Pitch Promotion, Promomidi, REC Architecture, Regain, Setelen/Scopelec, Spanghero (GSF groupe), Valorem et Vinci Autoroutes.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr



Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel